

ARDÈCHE La Confédération paysanne critique le choix des retenues collinaires

« C'est une réponse simpliste et populaire »

En 2020, la Confédération paysanne de l'Ardèche a choisi de nommer trois porte-parole (Carole Pouzard, éleveuse à Aubignas ; Thomas Méry, castanéiculteur/éleveur à Saint-Étienne-de-Serre, et Pierre-Yves Maret, arboriculteur à Saint-Michel-de-Boulogne), afin de représenter au mieux, la diversité du territoire ardéchois, de ses productions, et de ses paysannes et paysans.

Grâce à une forte mobilisation collective, la Confédération paysanne de l'Ardèche rappelle qu'elle est restée active durant le confinement, pour informer les paysan(ne)s, les défendre, faire remonter les problèmes rencontrés sur le terrain aux différentes administrations, sensibiliser les consommateurs à l'urgence de la relocalisation de leurs achats, mais également se mobiliser solidairement au profit des soignant(e)s et dès plus démunis(e)s.

Remettre en cause les pratiques agricoles actuelles

Le déconfinement passé, le syndicat a continué à se mobiliser pour les filières et les paysan(ne)s en difficulté. Alors que la saison estivale a, une fois de plus, été marquée par des périodes de sécheresse importantes, la Conf' critique la solution des retenues collinaires, solution mise en avant par la préfecture, notamment pour faire face à la pénurie d'eau : « La seule réponse,



Les trois porte-parole sont appuyés par un collectif départemental de 19 paysan(ne)s, répartis sur tout le département et toutes les productions, pour permettre de porter, en chaque occasion, une réflexion et une parole collective.

très simpliste et populaire, est de retenir l'eau d'hiver, sans rien vouloir remettre en cause des pratiques agricoles actuelles et nous essayons donc de porter une autre voix. Une voix qui exprime bien évidemment la nécessité de permettre l'accès à l'eau aux paysans. Mais, une voix qui exprime aussi, dans le même temps, un besoin pour le monde agricole de réfléchir dès maintenant aux évolutions des systèmes de production qui seront rendus nécessaires par le réchauffement climatique que plus personne ne peut nier ». La Conf' souhaite également que soit menée une réflexion avec les autres utilisateurs de la ressource en eau, notamment touristiques, « pour une gestion concertée et respectueuse de l'environnement ».

Pour une relocalisation

de la production

Par ailleurs, la Conf' insiste sur la nécessaire relocalisation des productions agricoles, alors que la période sanitaire incertaine a mis en avant les enjeux de souveraineté alimentaire. Pour répondre à ces enjeux, le syndicat agricole porte un projet qui veut renforcer notamment le lien entre consommateurs et paysan(ne)s par le développement de circuits d'approvisionnement plus proches des territoires. La Conf' veut aussi aider à installer plus de paysannes et de paysans et défendre les terres agricoles de la bétonnisation.

À noter d'ores et déjà, le prochain rendez-vous de la Confédération Paysanne, le dimanche 4 octobre pour la fête annuelle de l'agriculture paysanne qui aura lieu au Béage.